

ARRETE

portant tableau annuel d'avancement de grade

Année 2024

CADRE D'EMPLOIS des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX
pour l'accès au GRADE de adjoint technique territorial principal de 2ème classe

Le Maire de MOUX-EN-MORVAN

Vu le Code Général de la Fonction Publique,
Vu le Code Général des Collectivités,
Vu le statut particulier du cadre d'emplois des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX

ARRETE

Article 1 : Tableau d'avancement

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations	Avis
<i>Mme FANDINO Régine</i>	adjoint technique territorial	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	1		Favorable
<i>Mme BARD Christelle</i>	adjoint technique territorial	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	2		Favorable
<i>M. CONSTANTY Philippe</i>	adjoint technique territorial	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	3		Favorable

Total promouvables : 3

Nombres d'hommes : 1
Nombre de femmes : 2

Total promus : 3

Nombres d'hommes : 1
Nombre de femmes : 2

Fait à MOUX-EN-MORVAN
Le 08 Avril 2024

Le Maire

Pascal RATEAU

